



Le "Calendrier de l'Après" du Village de la Justice (2022)

1er janvier

VOUS !

Une nouvelle année s'ouvre à nous et pleine d'optimisme et d'énergie, la Rédaction du Village de la Justice vous ouvre son calendrier de transition... Chaque jour de semaine en janvier la Rédaction du Village vous donne RDV pour vous proposer une nouvelle info, réflexion ou idée !

Nous souhaitons à tous nos lecteurs, auteurs, membres, partenaires, une année positive.

3 janvier

Le Droit, l'Environnement, vos Engagements ; nos sujets phares en 2022.

L'engagement, voilà bien l'un des moteurs de la Rédaction du Village de la Justice, mais aussi de ses nombreux auteurs qu'ils soient avocats, juristes, magistrats, étudiants... Cette année n'y fera pas exception, et nous pouvons déjà vous annoncer que "Droit et Environnement" seront deux sujets fortement associés cette année 2022 sur le site.

"Naturellement" le droit de l'environnement est un sujet qui monte et irrigue de nombreux dossiers des avocats ou directions juridiques notamment, depuis les études d'impact aux nouveaux marchés ou contentieux, en passant par les évolutions du droit et le développement des juridictions spécialisées... C'est tout un secteur qui a désormais intégré le sujet, y compris les nombreuses formations proposées.

Mais pour nous le mot "Environnement" touche aussi le sujet des métiers du droit DANS leur environnement : RSE par la pratique bien entendu, mais aussi inter-relations avec les autres professions, nouvelles pratiques professionnelles et initiatives de juristes engagés... Le dossier 2022 est ouvert !

4 janvier

L'interview express du jour : le notariat, avec Mustapha Mekki.

Rencontre avec Mustapha Mekki, Agrégé des Facultés de droit, Professeur à l'École de droit de la Sorbonne, Université Paris 1, Panthéon-Sorbonne, Directeur général de l'Institut national des formations notariales (INFN).

Avez-vous noté un point positif et un autre plus négatif sur la profession de Notaire et le Droit et que vous voudriez mettre en avant ?

"L'année Covid a mis en exergue les risques auxquels toute profession en général et celle du notariat en particulier peuvent être confrontés. Les risques sont principalement nés de ces périodes de confinements partiels et de couvre-feu qui ont obligé les études à s'adapter en temps réel, venant bouleverser tant la relation avec les clients que le déroulé des stages suivis par nos étudiants. Cependant, le notariat a su faire de cette intensification des risques, liée à la crise covid, une opportunité pour apprendre à mieux garantir, "quoi qu'il en coûte", la continuité du service public de la sécurité juridique et, pour l'INFN, à mieux assurer la continuité pédagogique au profit des étudiants."

Quel serait votre souhait pour le Droit et ses métiers au début de cette année 2022 ?

"Le souhait serait de poursuivre et de renforcer la collaboration entre toutes les parties prenantes de la profession. Cette collaboration entre les instances représentatives, l'Institut national des formations notariales, les études notariales et tous les partenaires du notariat, est la clef de voûte d'une profession plus forte au service de l'intérêt général. Cette dynamique collective doit permettre de renforcer les bases fondamentales du notariat, lui permettant ainsi de surmonter toutes les crises, qu'elle soient sanitaires, économiques ou sociales. C'est dans l'écoute et le dialogue que doivent se construire l'avenir du service public notarial et la raison d'être de la profession."

(A demain pour la suite...)